



QUÉBEC

**Diffusion proactive de l'information : un nouvel outil pour suivre la délivrance de permis**

16 avril 2025

La Ville de Québec annonce la mise en ligne d'un nouveau tableau de bord interactif dédié aux permis relatifs à la propriété (construction, rénovation, agrandissement, etc.). Cette initiative s'inscrit d'abord et avant tout dans l'engagement de transparence de la Ville et de diffusion d'informations municipales, concernant, entre autres, la création de logements sur le territoire.

« Aujourd'hui, nous posons une nouvelle action concrète en matière de diffusion proactive et de données publiques municipales, a déclaré le vice-président du comité exécutif et responsable des technologies de l'information, Pierre-Luc Lachance. Le tableau de bord des permis relatifs à la propriété offre aux personnes intéressées la possibilité d'avoir accès à la liste des autorisations délivrées dans la dernière année, de même qu'à celles toujours valides. Dans le contexte actuel de la crise du logement, nous souhaitons que la population puisse consulter facilement des renseignements simplifiés et compréhensibles, notamment au sujet des permis de construction. »

« Le nouveau tableau de bord mis en ligne aujourd'hui s'ajoute aux onze autres déjà publics sur le site Internet de la Ville, a ajouté le responsable des communications et de l'interaction citoyenne et conseiller associé au comité exécutif, Claude Lavoie. Il répond à un besoin largement exprimé par la population, soit d'avoir accès à plus de renseignements à propos de ce qui se passe dans les quartiers, mais également sur l'ensemble du territoire. Ainsi, avant même de voir la pelle mécanique, les gens pourront connaître les travaux qui auront lieu à proximité de leur lieu de résidence ainsi que leur nature. »

**Publication et mise à jour des données**

Le tableau de bord est alimenté à partir d'une base de données maintenue à jour quotidiennement par la Ville de Québec, garantissant ainsi une information précise et actuelle. En plus d'être disponible sur le site Internet de la Ville de Québec, il est aussi publié en données ouvertes sur le portail prévu à cet effet du gouvernement provincial.

Pour le consulter, les personnes intéressées sont invitées à visiter la page Données stratégiques et opérationnelles, puis à sélectionner la tuile Permis relatifs à la propriété.

**Diffusion proactive d'information**

La mise en ligne de ce rapport représente la suite logique d'un vaste projet de diffusion d'information municipale portant notamment sur le fonctionnement de la Ville et de ses performances. Ce projet vise à améliorer la qualité des services rendus et d'assurer leur adéquation avec les besoins des citoyennes et des citoyens.

Depuis la mise en ligne du tout tableau de bord, soit le 28 octobre 2022, ce sont douze indicateurs relatifs aux services municipaux et à la performance de la Ville qui sont maintenant accessibles publiquement. Ces derniers concernent :

- Les demandes des citoyennes et des citoyens;
- Les débordements du réseau d'égout municipal;
- Les données de nature environnementale;
- La production de gaz naturel renouvelable;
- La consommation d'eau potable;
- Le nettoyage printanier;
- La qualité de l'air;
- La qualité des cours d'eau;
- Le registre des terrains contaminés;
- Les services rendus à la population;
- Les résultats des sondages de satisfaction des citoyens à l'égard des services municipaux.

Près de trois ans après la diffusion du premier indicateur, la Ville poursuit son objectif, soit de permettre à la population de suivre les actions et la performance de la Ville à l'égard des services qu'elle offre grâce à une information claire et facile à comprendre.

Pour consulter les rapports existants, les intéressés sont invités à consulter la page Données stratégiques et opérationnelles.

## **Québec reste «au top»**

Par Émilie Pelletier, Le Soleil et Valérie Gaudreau, Le Soleil

15 avril 2025 à 18h34|

Mis à jour le 15 avril 2025 à 20h00



Québec se voit octroyer la note de «A-» pour la dernière année financière, ex aequo avec Ottawa et Vancouver. (Frederic Matte/Archives Le Soleil)

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE QUÉBEC EN BREF / La Ville de Québec est classée «au top» des municipalités canadiennes en matière de transparence de ses finances, pour la deuxième année consécutive.**

Le rapport annuel de C.D. Howe Institute classe Québec au deuxième rang de 32 municipalités canadiennes d'importance à ce chapitre.

L'organisation passe au peigne fin les budgets et les états financiers, en évaluant leur transparence, leur exhaustivité, leur publication rapide, de même que la proximité entre les dépenses projetées et réelles.

Dans *Could Do Better: Grading the Fiscal Accountability of Canada's Municipalities, 2024*, l'institut de recherche à but non lucratif indépendant octroie à Québec la note de «A-» pour la dernière année financière, *ex aequo* avec Ottawa et Vancouver, en raison de leurs rapports rigoureux et la cohérence entre leurs projections et leurs résultats annuels.

Toutes trois se distinguent par la diligence, la clarté et l'exhaustivité de leurs données, indique-t-on.

Seule Richmond, en Colombie-Britannique, obtient la note de «A», au sommet du classement.

Fiscal Transparency Scorecard: 2024	
A+	
A	Richmond
A-	Ottawa, Quebec City, Vancouver
B+	Markham, Saskatoon, Surrey
B	Brampton, Burnaby, Mississauga, Peel Region, York Region
B-	Laval, Vaughan
C+	London, Winnipeg
C	Edmonton, Niagara Region
C-	
D+	Calgary, Durham Region, Halton Region, Longueuil, Montreal, Oakville, Toronto, Waterloo Region
D	Kitchener
D-	Halifax
F	Gatineau, Hamilton, Regina, Windsor

Le C.D. Howe Institute attribue la note de A- à Québec. Richmond occupe la première place du podium. (C.D. Howe Institute)

L'année dernière, la ville de Québec se trouvait à ses côtés sur la première marche du podium.

Même si elle a reculé d'une position au palmarès, le maire Bruno Marchand ne s'en formalise pas.

**La capitale demeure celle qui décroche le meilleur classement des villes québécoises incluses dans l'étude, devant Laval, Longueuil, Montréal et Gatineau, insiste le maire.**

Québec reste «*parmi le top du top* en matière d'information financière, de transparence, d'exactitude des données et de rigueur», note-t-il.

«Cet organisme indépendant qui nous classe comme ça, qui nous donne ces lettres de noblesse-là, [...] c'est une extraordinaire nouvelle», s'est-il félicité, mardi.

Il y a six ans, C.D. Howe accordait à l'administration Labeaume la note de «F», la pire cote pour la clarté et la précision de ses données financières.

«Pour les citoyens, c'est un gage de compétence, qu'un organisme indépendant de cette crédibilité vienne nous donner cette note, année après année, et qu'on soit dans les meilleurs au Canada», estime le maire Marchand.

## **Attention à «prendre la population en otage»**

Devant le spectre d'une grève du syndicat des employés d'entretien du Réseau de transport de la Capitale (RTC), Bruno Marchand avise que d'éventuels moyens de pression pourraient affecter le service aux usagers.



Sans convention collective, les 350 employés d'entretien du RTC menacent de faire la grève. (Archives Le Soleil, Erick Labbé /Archives Le Soleil, Erick Labbé )

Surtout si les travailleurs devaient imiter ce qu'avaient fait les chauffeurs en 2023 et faire la grève pendant une période d'achalandage important, autour du Festival d'été de Québec.

**«Prendre la population en otage, ce n'est jamais une bonne idée.»**

— Bruno Marchand, maire de Québec

Les membres du Syndicat des salarié(es) d'entretien du RTC (CSN) ont voté samedi à 98,4 % en faveur d'une banque de cinq jours de grève à utiliser au moment opportun, après la présentation «d'un rapport de négociation décevant».

Les 350 travailleuses et travailleurs des garages de la société de transport sont sans convention collective depuis septembre 2024.

«Après une trentaine de rencontre de négociation, le temps commence à presser, on n'y arrivera jamais si on ne met pas de la pression», défend Nicolas Louazel, président du syndicat.

## **Nouveau «tableau de bord» pour les permis municipaux**

Il est dorénavant possible de consulter la liste de tous les permis émis par la Ville de Québec. Un nouveau «tableau de bord» recense tous les permis pour les travaux de construction, de rénovation, d'agrandissement, d'aménagement ou de réaménagement. L'outil touche autant le secteur résidentiel que commercial.



Un nouveau «tableau de bord» accessible aux citoyens recense tous les permis municipaux à Québec. (Jocelyn Riendeau/Archives Le Soleil)

La Ville dit aussi vouloir répondre au souhait de la population «d’avoir accès à plus de renseignements à propos de ce qui se passe dans les quartiers», estime le conseiller responsable des communications et de l’interaction citoyenne, Claude Lavoie. «Ainsi, dit-il, avant même de voir la pelle mécanique, les gens pourront connaître les travaux qui auront lieu à proximité de leur lieu de résidence ainsi que leur nature.»

Le tableau de bord mis à jour quotidiennement [est disponible ici](#).

Il s’ajoute aux onze autres conçus depuis l’automne 2022. Ils touchent entre autres les débordements du réseau d’égout municipal, la consommation d’eau potable, la qualité de l’air et des cours d’eau ou encore résultats des sondages de satisfaction des citoyens à l’égard des services municipaux.

# L'itinérance gagne encore du terrain à Québec

Par Émilie Pelletier, Le Soleil

15 avril 2025 à 12h19|

Mis à jour le 15 avril 2025 à 23h11

13



Le troisième dénombrement de personnes itinérantes se déroulera simultanément dans 16 régions du Québec mardi soir. (Jocelyn Riendeau/Le Soleil)

À Québec et dans ses banlieues, dans Charlevoix et jusque dans Portneuf, l'itinérance continue de se répandre. Et elle n'épargne plus personne.

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale évalue que l'itinérance progresse d'environ 8 à 10 % par année dans la région.

«Un phénomène très préoccupant», aux dires de Frédéric Keck, directeur adjoint, Partenariats et Itinérance au CIUSSS de la Capitale-Nationale.

D'autant plus qu'«il n'y a plus de tranches de la population qui est épargnée par l'itinérance», note-t-il.

Familles, personnes âgées, individus aux prises avec des problèmes de consommation, de santé mentale ou tout simplement en situation d'instabilité résidentielle: la rue n'héberge plus que des «itinérants chroniques».

Avec un nouveau dénombrement des personnes en situation d'itinérance tenu mardi soir, le CIUSSS espère obtenir un éclairage plus précis de la diversité des profils de sans-abris.

Entre Saint-Roch, Saint-Sauveur, le Vieux-Port, le Vieux-Québec, Limoilou et Beauport — là où la concentration d'itinérants est la plus forte — quelque 120 bénévoles ont sillonné les rues à l'occasion d'un nouvel exercice national de recensement. Des données seront aussi colligées auprès d'organismes communautaires ces prochains jours.

Ce troisième dénombrement organisé depuis 2018 s'est déroulé simultanément dans 16 régions du Québec.

## «Partout»

Même si sa présence sera concentrée dans les quartiers centraux, le CIUSSS de la Capitale-Nationale insiste que la population de personnes sans domicile fixe est «partout» dans la grande région.

**«C'est un phénomène qui évolue très rapidement de façon assez préoccupante.»**

— Frédéric Keck, directeur adjoint, Partenariats et Itinérance au CIUSSS de la Capitale-Nationale

Et la tendance ne semble pas en voie d'être freinée. Au contraire, puisque depuis la pandémie, l'itinérance n'a fait que gagner du terrain, le CIUSSS s'attend à recenser encore plus d'individus touchés.

«On n'a pas d'indicateur à l'effet que ça va s'amoinrir dans ce dénombrement. Sinon, on se serait attendu à des échos des organismes comme quoi ça s'améliore sur le terrain et ce n'est pas le signal qu'on reçoit. Au contraire, on nous parle de nouveaux visages chaque semaine», rapporte M. Keck.



Frédéric Keck, directeur adjoint, Partenariats et Itinérance au CIUSSS de la Capitale-Nationale (Jocelyn Riendeau/Le Soleil)

Outre la pression sur les centres-villes, celle sur les organismes est aussi bien réelle. «Il y a plus de personnes que jamais qui se présentent dans leurs services. Les organismes de quartier ont besoin d'un coup de main et une tape dans le dos», rapporte-t-il.

La crise du logement n'est pas étrangère à cette croissance, selon lui.

«À 0,8 %, le taux d'inoccupation de la ville de Québec joue contre nous. Sans logements, on peut difficilement espérer des solutions pérennes», insiste M. Keck.

**Reste que la courbe en hausse de l'itinérance n'est pas propre à Québec. Elle s'observe aussi «partout» dans la province.**

C'est d'ailleurs ce qu'avait démontré le précédent recensement provincial tenu en 2022, qui avait conclu à un bond de 44 % au Québec en cinq ans et à une «régionalisation» de l'itinérance. Le rapport, commandé par le ministère de la Santé et des Services sociaux chiffrait alors à 10 000 le nombre d'itinérants et à un accroissement des besoins marqué par la pandémie.

«Réaliste», le ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant disait plus tôt en mars s'attendre à une autre augmentation dans le dénombrement de 2025.

Il y a trois ans, dans la Capitale-Nationale, on comptait près d'un millier de personnes à la rue, une augmentation de 36 % par rapport à 2018.

Puis, l'an dernier, une «énumération» à moindre échelle faisait état d'une nouvelle progression de 16% de l'itinérance hébergée dans la région.

«On prend cette situation très au sérieux pour la suite. Déjà, on sait que des actions vont devoir être mises en place», s'engage Frédéric Keck.

Pour «inverser la tendance», le réseau entend sortir de la logique de «réactivité» pour prévenir le phénomène en amont, notamment en détectant l'instabilité résidentielle.

**Si le financement destiné à la lutte contre l'itinérance au CIUSSS de la Capitale-Nationale a évolué «de façon rapide» en passant de 2,3 millions à 19,4 millions en 10 ans, il en faudra plus.**

«Je ne suis pas en train de dire qu'on a assez d'argent. Il y a encore de nombreux projets qu'on n'est pas en mesure de soutenir avec l'argent disponible», affirme M. Keck.

«Est-ce qu'on se rejoint sur le souhait? Absolument. On souhaite tous une diminution de l'itinérance.»

Les résultats de ce troisième dénombrement sont attendus au cours de la prochaine année, quelque part en 2026.

## **Marchand veut plus**

Et le maire de Québec veut les avoir le plus rapidement possible.



Le maire de Québec, Bruno Marchand (Caroline Grégoire/Le Soleil)

«Je demande au CIUSSS qu'on n'attende pas 18 mois avant de dévoiler les résultats. On ne peut pas avoir des résultats en 2027», a défendu Bruno Marchand, mardi.

Lui, qui s'attend à une nouvelle hausse de l'itinérance et qui défend le concept d'itinérance zéro depuis 2021, estime que «le gouvernement du Québec là aussi n'en fait pas assez».

«Tant qu'à moi, on devrait avoir des chiffres tous les ans» pour permettre la comparaison entre les années, plaide le maire Marchand.

# De plus en plus de sans-abri dans la rue

## Un dénombrement a eu lieu à Québec hier soir

Le Journal de Québec · 16 avr. 2025 · 16 · VINCENT DESBIENS

Des bénévoles et des intervenants du CIUSSS de la Capitale-nationale (CIUSSS-CN) ont sillonné les rues de Québec hier soir afin de chiffrer les personnes en situation d'itinérance. L'organisation s'attendait à une nouvelle augmentation de 8 à 10 % entre 2024 et 2025, prouvant encore une fois l'urgence d'agir.



« On constate une augmentation chaque année. On n'a aucun indicateur qui nous montre que la situation va s'amoinrir », constate le directeur adjoint, Partenariats et Itinérance du CIUSSS, Frédéric Keck.

Environ 120 volontaires de la capitale ont pris part au Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec, un exercice qui se déroule en simultané dans 16 régions de la province et qui a pour objectif de brosser un portrait complet de ce triste phénomène de société et de déterminer les besoins.

« BESOINS IMMENSES »

Cette collecte d'informations permettra de rafraîchir les dernières informations dont dispose le ministère de la Santé et des Services sociaux, puisque le dernier recensement aussi complet que celui d'hier soir date de plusieurs années.

M. Keck mentionne que le budget du CIUSSS pour faire face à l'itinérance est passé de 2,3 M\$ à 19,4 M\$ dans les dix dernières années, mais soutient que « ça ne veut pas dire que c'est suffisant, comme les besoins sont immenses ».

Lors du dernier dénombrement, 927 personnes en situation d'itinérance avaient été comptées dans la nuit du 11 octobre 2022 à Québec.

Il s'agissait d'une augmentation de 36 % par rapport au tout premier exercice du genre effectué en 2018.

Si on en croit les données avancées par le CIUSSS par rapport à l'accroissement annuel, force est de constater que le nombre de gens dans la rue à Québec pourrait avoir augmenté de plus de 50 % en moins de 10 ans.

« Ce n'est pas une réalité propre à la région. On observe le même phénomène partout ailleurs », précise M. Keck, ajoutant que les données du grand calcul d'hier seront publiées au courant de l'année 2026.

# Repousser l'âge de la retraite à 67 ans ?

**En 1940, l'espérance de vie à la naissance était de 63 ans. Aujourd'hui, nous naissons avec l'espoir d'atteindre, en moyenne, 80 ans. En quelques générations, nous avons gagné presque 20 ans de vie.**



**Francis Gosselin**

francis.gosselin@ledevoir.com

C'est énorme, remarquable... et sur le plan économique, inquiétant!

Car des gens qui vivent 20 ans de plus, ce sont des gens qui vont avoir besoin de revenus pendant 20 ans de plus.

Un rapport de l'Institut national sur le vieillissement publié en 2023 révélait qu'à peine un Canadien sur trois se sentait « financièrement prêt » à prendre sa retraite. Cela signifie que 66 % de la population dépendra d'aides et de programmes gouvernementaux pour assurer ses vieux jours.

Quand j'étais petit, mes grands-parents, qui avaient 60 ans, étaient des vieillards.

Aujourd'hui, je côtoie régulièrement des gens de 70 ans qui ont une vie très active, font du sport et démultiplient les projets.

**Les Québécois prennent leur retraite plus tard, mais les normes gouvernementales, elles, n'ont pas beaucoup changé.**

Il y a deux ans, j'ai perdu un match de tennis contre mon ami Daniel, 67 ans.

Les temps ont incontestablement changé.

Et des gens de 60 ans et plus, il y en a 2,4 millions au Québec.

Dans les habitudes, bientôt dans la loi ?

Les Québécois ont déjà modifié leurs attitudes face à la retraite. Il y a 25 ans, en l'an 2000, nos grands-parents prenaient leur retraite à 61,4 ans chez les hommes et à 59 ans pour les femmes.

Vingt-cinq ans plus tard, nous étions à 63,5 et 64 ans respectivement.

C'est tout à fait normal que, si vous pensez vivre deux décennies de plus, vous travailliez quelques années addi-



PHOTO D'ALAN WELLS

tionnelles.

Pendant ce temps, les normes gouvernementales, elles, n'ont pas beaucoup changé. Une consultation menée en 2023 pour réviser le fonctionnement du Régime des rentes du Québec n'a mené à rien. On y proposait de faire passer l'âge minimal pour obtenir les prestations de 60 à 62 ans, et le plein montant, de 65 à 67.

C'est logique, et nécessaire.

En effet, malgré l'évidence, de nombreux Québécois réclament encore aujourd'hui

le versement des primes du RRQ à 60 ans alors que, comme le montre Retraite Québec, une personne vivant jusqu'à 90 ans pourrait se priver d'un montant allant jusqu'à 128 000 \$ en exigeant ces prestations trop tôt.

Par manque de littératie financière ou par appât du gain immédiat, les retraités québécois agissent contrairement à leur propre intérêt. Et vivent plus pauvrement qu'ils ne le devraient.

## DE MAUVAIS SOUVENIRS

On est aux prises ici avec le parfait exemple d'une tension entre ce qui devrait être fait sur le plan économique, et ce qui est réalisable sur le plan politique : même s'il est intelligent, logique, et préférable d'augmenter

graduellement ce seuil, nous restons obnubilés par un chiffre rond – 60 ans – qui devrait vraiment être révisé.

Bien que la majorité des experts s'entendent, aucun parti politique n'a le courage de faire ce qui doit être fait. On pelle par en avant un problème, que les générations futures de politiciens et de citoyens auront le désagréable devoir de régler.

À une exception près.

Au cours de son dernier mandat, en 2012, Stephen Harper avait réussi à faire adopter une telle révision de l'âge de la retraite pour les prestations fédérales, qui devaient passer à 67 ans à l'horizon 2023.

Harper, en bon économiste, voyait bien la nécessité de cet ajustement.

L'annulation de cette mesure fait partie des innombrables erreurs et incohérences économiques de Justin Trudeau. En remplacement de cette mesure, le gouvernement libéral misait sur « la promotion des saines habitudes de vie » et des activités de « mentorat pour les jeunes Canadiens ».

Je relis ça et je ne sais pas si je dois rire ou pleurer.

Dans un exemple parfait de désinformation orwellienne, Justin Trudeau avait traité la mesure conservatrice de Harper, pourtant réfléchie, documentée et étayée par des chiffres, de « solution simpliste à un problème complexe ».



## FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC **La CAQ : un Boulet contre les travailleuses et les travailleurs**

16 avril 2025

Les centrales syndicales du Québec - la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) -, en collaboration avec l'Union des travailleurs et travailleuses accidenté(e)s de Montréal (UTTAM) et leurs alliés, ont émis la déclaration commune suivante à la suite de la manifestation tenue le 15 avril, sur le parvis de l'Assemblée nationale.

« Au plus grand bonheur de tous les patrons québécois, le ministre du Travail Jean Boulet et le gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ) ont déposé l'infâme projet de loi 89 (PL-89), qui vise clairement à casser le droit de grève de tous les salarié-es syndiqués du Québec.

« En commission parlementaire, des experts neutres et réputés ont unanimement mis en garde le ministre contre les dangers que représentent son projet de loi pour l'équilibre des relations de travail et pour le maintien de la paix industrielle. Aucun de ces experts indépendants n'a d'ailleurs trouvé de mérites au PL-89. Pourtant, que ce soit devant l'unanimité des experts ou devant les répétés appels au dialogue lancés par le monde syndical, le ministre Boulet et la CAQ persistent et signent. Leur refus d'entendre les critiques et de rencontrer les centrales syndicales dans ce dossier est incompréhensible et troublant : le mouvement syndical ne peut pas participer seul au dialogue social.

« Alors que les associations patronales applaudissent le PL-89, le mouvement syndical demande unanimement son retrait. Cette seule donnée devrait suffire à faire la démonstration au ministre que son projet de loi est déséquilibré et met en péril le délicat équilibre des relations du travail au Québec.

« Puisque la manifestation a été tenue en marge du Sommet SST 2025, ajoutons que, malgré une adoption unanime de la version finale du *Règlement sur les mécanismes de prévention et de participation en établissement* en septembre 2024 par le conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), le gouvernement refuse toujours d'entériner ce règlement afin qu'il entre en vigueur. Ce faisant, il refuse de reconnaître la réussite d'un dialogue social entre les syndicats et les associations patronales, et prive tous les milieux de travail d'un règlement essentiel pour bien protéger celles et ceux qui enrichissent le Québec.

« Pour nous, il n'y a pas mille et une solutions : le ministre Boulet et la CAQ doivent changer de cap. »

### Pour plus d'information

---



**FTQ - Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec**

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal Québec

Canada H2M 2W3

📞 ftq.qc.ca

- 14 avril 2025

## La CSN débarque pour rappeler à la CAQ de retirer le projet de loi 89

- « Des manifestations comme celle d'aujourd'hui, il y en aura d'autres, tant et aussi longtemps que le ministre ne retirera pas son projet de loi » - Dominique Daigneault, présidente du CCMM-CSN

Plus de 300 travailleuses et travailleurs se sont invités au lunch-conférence du Club Saint-James de Montréal auquel était convié Monsieur Skeete, ministre délégué à l'Économie, afin de rappeler au gouvernement et au ministre du Travail, Jean Boulet, que le projet de loi 89 doit être retiré.

Bruyants et visibles dans le club d'affaires privé, les travailleuses et les travailleurs de la CSN et de la FTQ ont répété, une fois de plus, que le projet de loi vient déséquilibrer le fragile équilibre existant entre employeurs et syndicats, faisant ainsi pencher la balance du côté des patrons. « Le ministre du Travail doit retirer son projet de loi, et ce, dès maintenant », a expliqué Dominique Daigneault, présidente du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN).

Pour le CCMM-CSN, le projet de loi 89 du ministre Boulet a été présenté pour faire plaisir aux patrons et affaiblir le rapport de force des travailleuses et des travailleurs. « La grève, c'est le moyen de pression ultime dont les travailleuses et les travailleurs disposent pour obtenir ce qu'ils méritent face à des employeurs qui se montrent voraces et intransigeants. En limitant le droit de grève, le gouvernement provoquera l'appauvrissement de centaines de milliers de personnes, alors que déjà un grand nombre de ménages peine à joindre les deux bouts », a avancé Mme Daigneault.

« La manœuvre du ministre n'est pas nécessaire, puisqu'il possède déjà des moyens pour intervenir dans un conflit et pour inciter les parties à s'entendre. De plus, devant le contexte politique et économique particulièrement difficile, Jean Boulet aurait dû éviter de s'engager dans une confrontation inutile », renchérit-elle.

La CSN entend poursuivre ses coups d'éclat pour dénoncer haut et fort le projet de loi 89 au cours des prochaines semaines. « Pour nous, il s'agit d'une provocation délibérée envers les travailleuses et les travailleurs. Des manifestations comme celle d'aujourd'hui, il y en aura d'autres, tant et aussi longtemps que le ministre ne retirera pas son projet de loi », a conclu la présidente du CCMM-CSN.

**À propos**

Le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM–CSN) rassemble tous les syndicats de la CSN de la région du Montréal métropolitain, de Laval, du Nunavik et d'Eeyou Istchee Baie-James. Il compte près de 400 syndicats représentant plus de 110 000 membres œuvrant dans tous les secteurs d'activités, tels que la construction, la santé et les services sociaux, les communications, l'industrie manufacturière, l'éducation, le commerce, etc.

# Le maire veut voir « la muraille de Chine » de Hamad

Le Journal de Québec · 16 avr. 2025 · 8 · TAÏEB MOALLA

Affirmant qu'il n'est pas « ami » avec des promoteurs immobiliers, Bruno Marchand a pressé son adversaire à la mairie de Québec, Sam Hamad, de dévoiler la muraille de Chine qu'il compte mettre en place pour ne pas être « sujet à des influences ».

C'est ce que le maire de Québec a fait savoir, hier après-midi, en impromptu de presse, avant la séance du conseil municipal.

Il réagissait, pour la première fois, aux révélations du Journal selon lesquelles M. Hamad a travaillé étroitement avec le groupe Trudel, un des plus gros joueurs immobiliers de Québec, au cours des dernières années.

L'ex-ministre libéral a reconnu qu'il devrait ériger une muraille de Chine pour éviter toute apparence de conflit d'intérêts.

«Ce sera à lui de se défendre. Ce sera à lui de présenter ce qu'il a fait et ce qu'il n'a pas fait. Ce sera surtout à lui de présenter, s'il est maire, comment il fait pour avoir une muraille de Chine et être maire en même temps », a laissé tomber M. Marchand.

« IMPARTIAL ET NEUTRE »

Selon lui, « tant qu'il ne l'a pas présentée [la muraille de Chine], elle n'existe pas. Il doit la présenter. Comment on fait pour être maire et travailler avec des promoteurs aussi importants tout en ayant une muraille de Chine ? Je ne peux pas vous le dire, je ne le sais pas. Mais moi, j'ai pas besoin de ça. Les promoteurs ne sont pas des amis. Je ne vais pas avec eux autres dans des activités personnelles ».

M. Marchand a insisté sur le fait que « le maire doit être capable d'être complètement impartial et neutre. Ce que je suis. M. Hamad devra démontrer comment il va le faire, malgré ses liens très proximaux avec le groupe Trudel ».

IL REJETTE TOUTE COMPARAISON

Interrogé sur ses propres liens d'affaires dans son ancienne vie professionnelle, notamment en tant qu'ex-pdg de Centraide, M. Marchand a rejeté toute comparaison avec la situation de son rival.

« J'ai pas été membre de CA d'entreprises de construction. J'ai pas été membre de CA d'entreprises en immobilier. J'ai pas été membre de CA d'entreprises qui travaillent [...] à profit avec la Ville. J'ai été membre d'un CA qui s'appelle Centraide et d'autres organismes communautaires, mais qui n'ont rien à voir avec le profit. Alors, moi, je suis exonéré de ça de par ce que j'ai fait. »

[Accueil](#) | [Opinions](#)



## CONTRER LE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

Maryse Audet

Expert(e) invité(e)

[VOIR PLUS](#)

# Leaders, ne laissez pas votre stress nuire au climat de travail

MARYSE AUDET | MIS À JOUR HIER À 11H05





De meilleurs réflexes de communication peuvent atténuer ce phénomène. (Photo: 123RF)

**EXPERTE INVITÉE.** Gestionnaires et dirigeants, soyez vigilants: votre niveau de stress plus élevé qu'à l'habitude peut créer un climat de travail propice aux conflits de travail. Heureusement, de meilleurs réflexes de communication peuvent atténuer ce phénomène.

En effet, votre propre indécision engendrée par l'instabilité politique et économique sème le doute chez vos coéquipiers. Cela peut ébranler leur confiance et diminuer leur efficacité au travail. Certains peuvent même devenir plus fragile émotionnellement. Après tout, se demander constamment sur quel pied danser peut être étourdissant.

PUBLICITÉ



Les problèmes de communication qui émergent quand le leader a de la difficulté à partager une ligne directrice claire entraîne notamment une baisse de la productivité et de l'autonomie, de même qu'une hausse du stress et de l'anxiété. On observe aussi plus d'irritabilité et de conflits, un service à la clientèle moins efficace et un taux de roulement plus élevé.

Lorsque la ligne directrice est floue et que l'ambiance de travail est plombée par des émotions négatives persistantes, le terreau est fertile pour les conflits de travail et une baisse de la performance. La cohésion d'équipe en fait les frais.

Les dirigeants perturbés par le contexte environnant doivent donc se faire violence, et agir pour éviter que la situation ne s'envenime.

## Des réflexes à développer

Il est vrai que les événements extérieurs échappent souvent au contrôle des gestionnaires. Remédier à la situation peut donc représenter un défi de taille.

Toutefois, en mettant en place des stratégies de soutien, ils peuvent aider leur équipe à traverser cette période avec plus d'assurance, tout en trouvant eux-mêmes des repères pour mieux naviguer la situation.

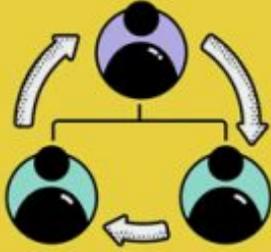
Des actions concrètes sont possibles pour renforcer les liens et clarifier la communication.

Le gestionnaire peut, par exemple, encourager un dialogue ouvert, où les employés se sentent libres de poser des questions. Il peut aussi parler franchement des défis à venir, tout en rassurant sur les solutions envisagées.

Il est essentiel que chacun comprenne bien son rôle, ainsi que son impact dans l'organisation. Des directives claires aident à orienter les actions et à apaiser les inquiétudes.

Le gestionnaire peut aussi soutenir ses équipes dans leur adaptation aux changements. En les aidant à voir ces transitions comme des occasions de croissance, il favorise l'émergence d'idées créatives. Il peut offrir des formations ciblées et créer une culture où la confiance est au cœur des relations. Cela permet aux employés de se sentir en sécurité, même en période d'incertitude.

En somme, plus un gestionnaire communique avec clarté, plus son équipe se sent informée, soutenue et impliquée. Il contribue ainsi à créer un environnement où chacun se sent capable de traverser les tempêtes avec assurance.



Inscrivez-vous à notre bulletin  
**RH-Management**  
 Tous les mardis  
 Suivez les dernières tendances en gestion, recrutement  
 et rétention d'employés.  
**les affaires**

#### ET AUSSI

- [Que faire avec un employé ayant un trouble de la personnalité?](#)
- [Voici comment gérer les Donald Trump de votre organisation](#)
- [Ne craignez plus les divergences d'opinions](#)
- [Une plainte de harcèlement atterrit sur mon bureau, que faire?](#)

## DERNIÈRES NOUVELLES

### POLITIQUE

#### **Le Parti vert du Canada est désinvité des deux débats des chefs**

**Publié il y a 3 minutes**

La Commission des débats des chefs a annulé l'invitation faite au Parti vert.